

Projet **ÉOLIEN CITOYEN**

À Héron

Réunion d'information préalable | 28 janvier 2025 |



Intervenants

Présidence et secrétariat - Autorités communales de Héron

Demandeur - Champs d'énergie Bastien Van Grunderbeeck / Alain Morel

Bureau d'étude - CSD Ingénieurs Léone Eugène / Johan Goubau

Modérateur Frédéric Praillet

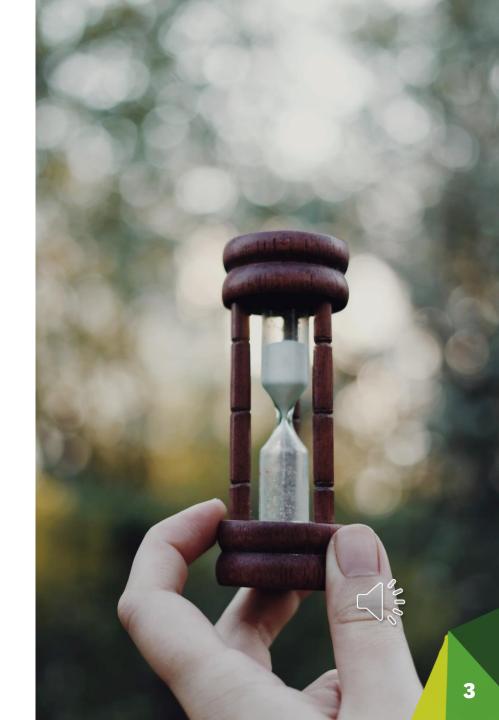






Déroulé

- 1. Accueil et introduction 20:10 10'
- 2. Champs d'énergie une coopérative citoyenne **20:20 15'**
- 3. Présentation du projet éolien **20:35 20'**
- 4. La participation citoyenne **20:55 5'**
- 5. Introduction à l'étude d'incidence sur l'environnement (EIE) **21:00 20'**
- 6. Question/Réponse & clôture 21:20 40'





La réunion d'information préalable

Consultation des acteurs et du public

Pour s'informer

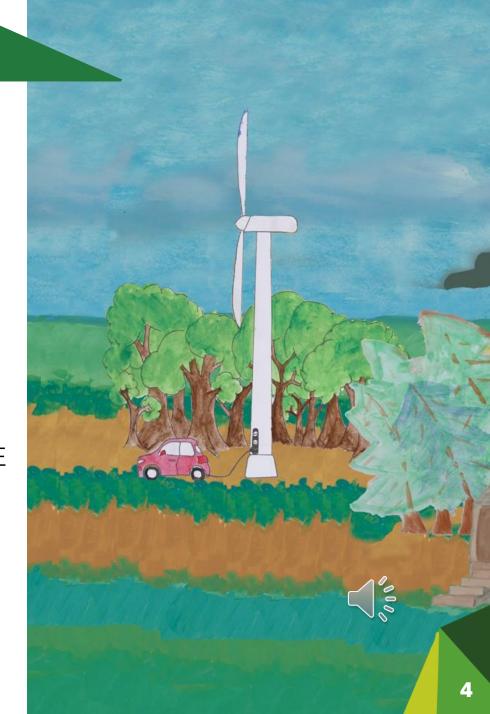
Pour émettre des observations et suggestions

Pour proposer des **alternatives** techniques (raisonnables)

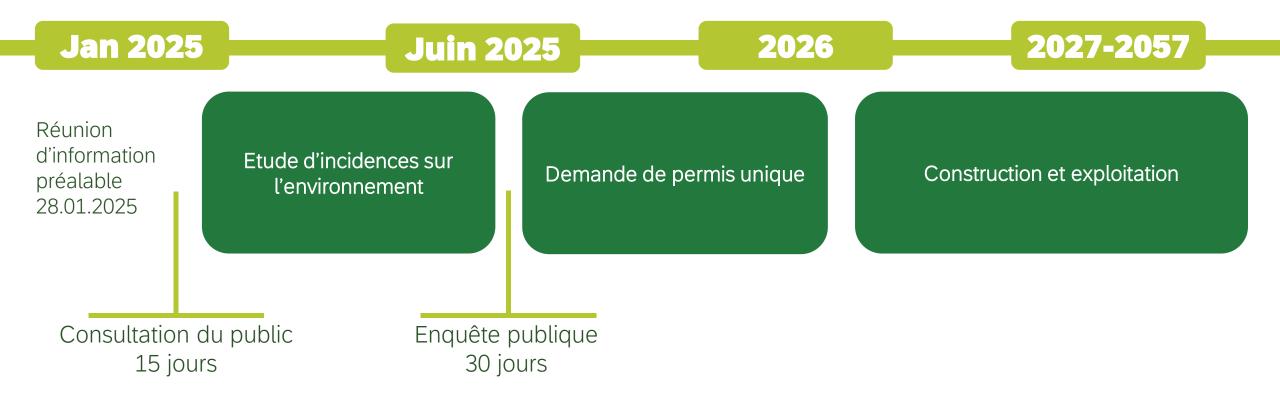
Pour identifier des **points particuliers** à étudier lors de l'EIE

Une démarche de concertation et de participation





Les étapes du projet







Consultation du public?

Faites part de vos remarques lors de cette réunion. Un procès-verbal officiel sera consigné.



Remettez vos avis, proposition d'alternatives et remarques par écrit jusqu'au 12 février 2025

- Collège Communal de Héron
 Administration Communale
 Place Communale 1 à 4218 Couthuin
 ou urbanisme@heron.be
- avec copie à Champs d'énergie (Bastien Van Grunderbeeck)
 Rue Goffin 3 à 5380 Fernelmont
 ou info@champsdenergie.be



Vos remarques seront prises en compte lors de l'étude d'incidence par le bureau d'étude CSD

LES COOPÉRATIVES D'ÉNERGIE

Un modèle où les citoyens s'approprient et participent à des projets d'énergie renouvelable ou d'efficacité énergétique





Coopérative certifiée ?



Libre entrée de nouveaux coopérateurs

Absence de spéculation

1 personne = 1 voix

Dividende limité à 6%





Notre histoire



2013

Création : un projet éolien citoyen à Fernelmont

2018

Premiers projets photovoltaïques

2019

Mise en exploitation de l'éolienne

2021

Professionnalisation et dividende

2022



1000 coopérateurs et nouveaux projets





Aujourd'hui



1300 coopérateurs



1.3 M€ de capital



2 employés



8 installations d'énergie renouvelable





La fédération



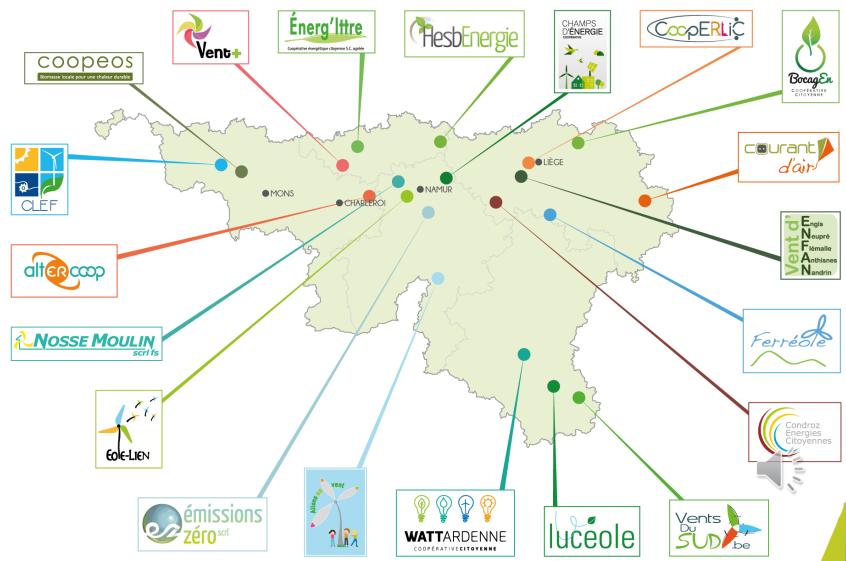
21 004 coopérateurs

29,3 millions d'€ collectés

50 MW de capacité de production

114.000 MWh de production

= 32.570 ménages





Le circuit court



LES COOPÉRATIVES LES PRODUCTEURS









Contexte

Une demande émanant de citoyens de Héron pour développer une éolienne citoyenne

En bénéficiant de l'expérience de Champs d'énergie, l'analyse du projet a été lancée en 2023

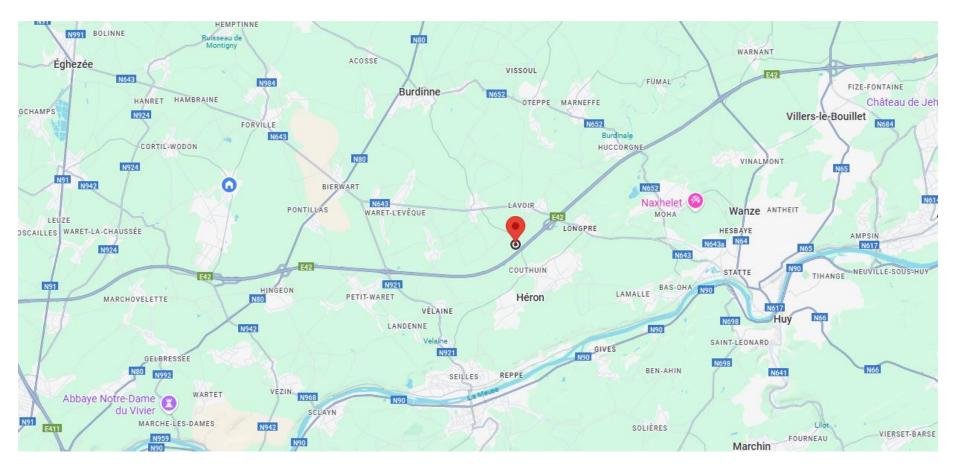
Une pré-étude des contraintes à confirmer l'intérêt de la zone

Éloignée des zones d'habitats (>850m du village de Lavoir et >950m du village de Couthuin) Éloignée des maisons isolées (>1000m) Avec un bon gisement de vent Dans le prolongement d'un parc éolien existant Le long des axes autoroutiers (E42)





En zone agricole, à proximité de la E42, sur la commune de Héron









• Éolienne en projet

720m des zones d'habitats

800m des zones d'habitats

400m des habitats isolés

Cadre de référence éolien 2024

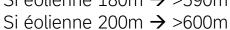
habitats isolés:

>400m

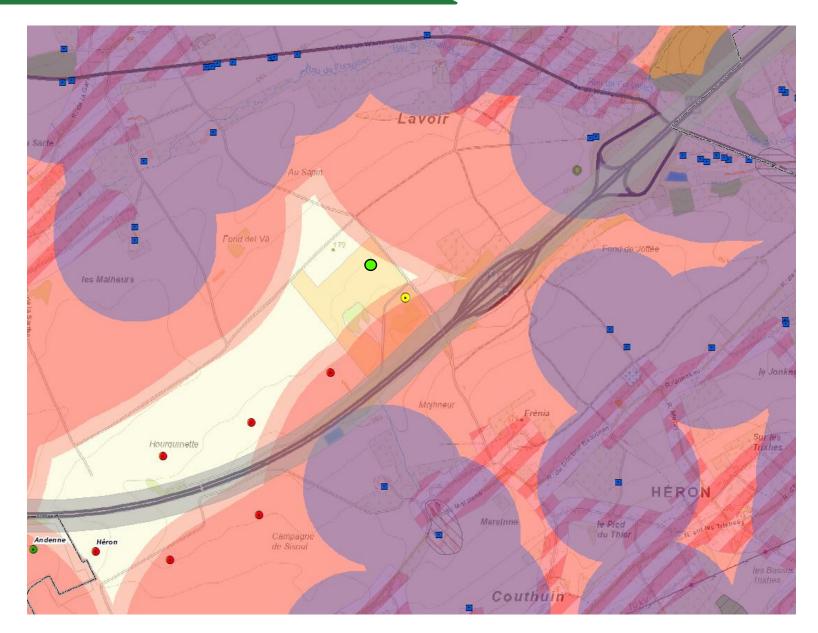
Zones d'habitats:

>500m+0,5xhauteur de l'éolienne

Si éolienne 180m → >590m



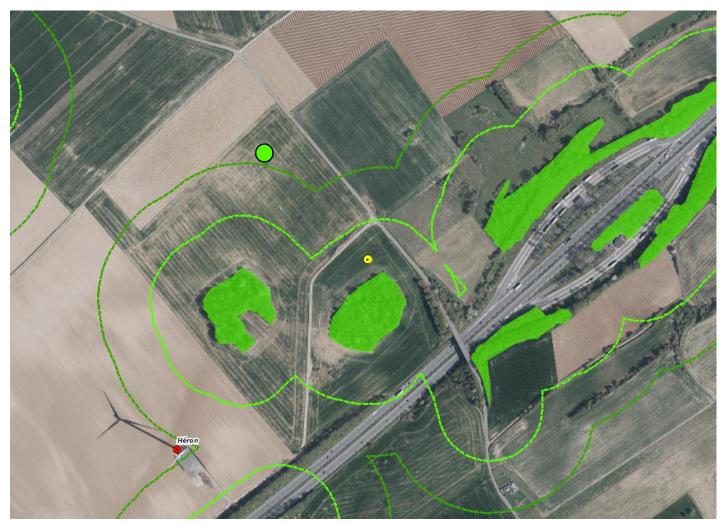








- Éolienne en projet
- - 100m des lisières forestières
- - 200m des lisières forestières







Consommation équivalente **2.800** ménages

Production estimée **9.900** MWh/an

Emissions de CO2 évité

2.200 tonnes/an

Hauteur maximum

200m















Mesures de compensation

Sur base des **relevés biologiques**, l'impact que pourrait avoir le projet éolien est évalué par le bureau d'étude.

Des **actions positives** pour la **biodiversité** sont mises en œuvre pour contrebalancer les impacts du projet.

Exemples:

- un maintien de couverts nourriciers durant l'hiver
- des tournières enherbées permanentes
- des bandes tampon le long des cours d'eau
- la création de prairies de fauche extensives favorables

Contact va être pris avec le Parc naturel Burdinale-Mehaigne









Participation citoyenne

Les citoyens sont propriétaires de l'éolienne et de l'électricité qu'elle produit

Ouverture à la participation des communes dans le projet

Retombées économiques localement

Mise en œuvre de projets sur la commune Ex: projets didactiques et récréatifs pour les citoyens et les écoles





Participation citoyenne



Participation citoyenne





L'éolienne de Fernelmont

Mise en route en 2019

3,6 mégawatts

~ consommation de 2000 ménages

4.500.000 €













L'éolienne de Boneffe



Mise en route en 2022

2,2 mégawatts

~ consommation de 1700 ménages

3.500.000 €



Participation de Champs d'énergie à hauteur de 16%











Projet éolien à Héron-Couthuin

Étude d'incidences sur l'environnement

Réunion d'information préalable (RIP) – 28/01/2025





Pourquoi une étude d'incidences sur l'environnement ?

 Puissance électrique totale ≥ 3 MW → étude d'incidences imposée par la législation

 Procédure de demande de permis unique régie par le « Code de l'Environnement » et le « Code du Développement Territorial » (CoDT)

Étude d'incidences = annexe à la demande de permis unique



www.csdingenieurs.be



Qu'est-ce qu'une étude d'incidences sur l'environnement ?

- C'est un outil :
 - d'orientation pour le demandeur
 - d'aide à la décision pour les autorités
 - d'information pour le **public**
- Réalisé par un bureau agréé par la Région wallonne
 - Indépendance
 - Compétences
 - Expérience



Qui est CSD Ingénieurs Conseils ?

- Groupe européen d'ingénierie:
 - Équipe pluridisciplinaire
 - > 1000 collaborateurs dont 80 en Belgique
 - 50 années d'expérience en Europe
 - > 30 années en Belgique
 - > 400 évaluations environnementales
 - Ancrage local : Namur, Liège et Bruxelles



CSDINGENIEL



Qui est CSD Ingénieurs Conseils ?







NOTICES ET ETUDES D'INCIDENCES



DÉVELOPPEMENT DURABLE



PHYSIQUE DU BÂTIMENT, PEB & TECHNIQUES SPECIALES



AIR & ODEURS



GÉOTHERMIE & ENERGIE RENOUVELABLE



BIODIVERSITE



www.csdingenieurs.be



Quels sont les objectifs de la Réunion d'Information <u>Préalable</u> (RIP) ?

Présentation de l'avant-projet



Informations, observations, suggestions:

- Points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences
- Alternatives

 raisonnablement
 envisageables par le
 demandeur

→ compléter le contenu 'standard' de l'étude



DEMANDEUR

www.csdingenieurs.be



- Présentation du projet
- Analyse de la <u>situation existante</u> de l'environnement
- Évaluation des <u>effets du projet et de son chantier</u> sur l'environnement Sol et Sous-sol, Eaux, Air et Climat, Milieu biologique, Paysage et Patrimoine, Acoustique, Ombrage, Activités socio-économiques, Infrastructures, Sécurité, Urbanisme et Aménagement du territoire, Déchets, ...
- Étude des éventuelles <u>alternatives</u> (techniques, d'implantation, de localisation)
- Proposition de mesures pour éviter / réduire / compenser les incidences négatives sur l'environnement = RECOMMANDATIONS

www.csdingenieurs.be 31/1



MILIEU BIOLOGIQUE

- Relevés dans un rayon de 500 m et durant environ 1 an:
 - Habitats biologiques



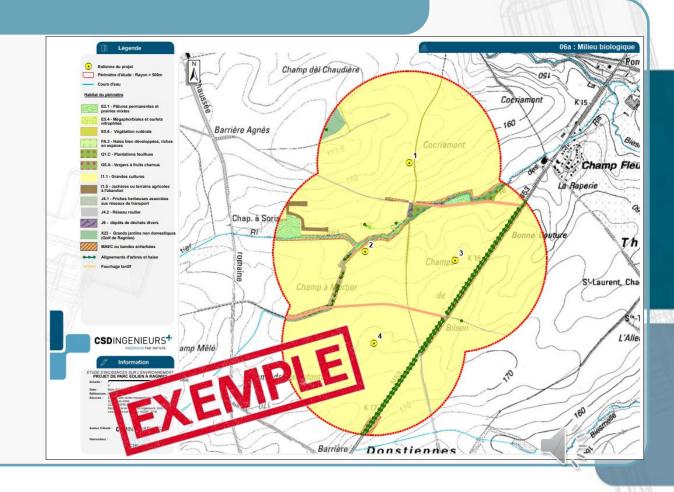
· Oiseaux (en nidification, en migration, hivernants)



Chauves-souris



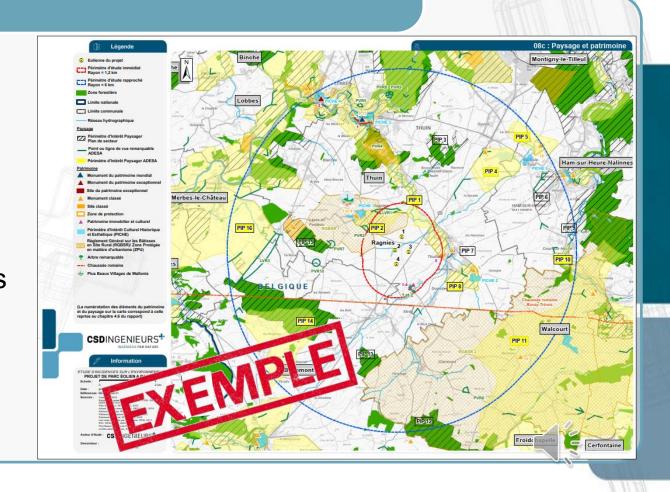
Caractérisation de la qualité et de l'attractivité biologique du site





PAYSAGE ET PATRIMOINE

- Inventaire et caractérisation des zones d'habitat et habitations isolées
- Qualité paysagère et patrimoniale :
 - Périmètres d'intérêt paysager, points de vue remarquables, etc.
 - Sites et monuments classés, etc.



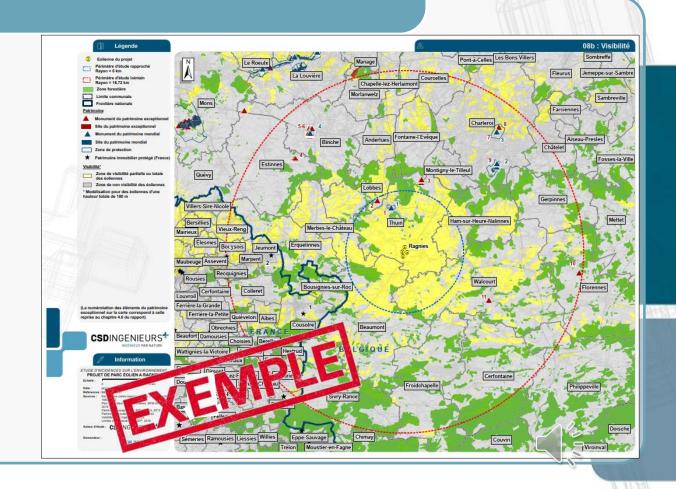
www.csdingenieurs.be



PAYSAGE ET PATRIMOINE

Visibilité du projet :

- Modélisation sur base du relief et des zones boisées
- Périmètre d'étude d'environ 15-20 km (selon la formule du Cadre de référence)
- Zones grises = projet non visible





PAYSAGE ET PATRIMOINE

Impact paysager :

 Illustration par des photomontages depuis des zones habitées, points de vue, sites emblématiques, etc.



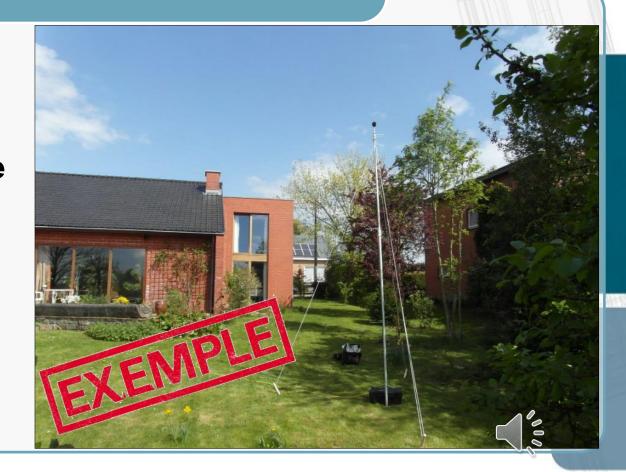
www.csdingenieurs.be



ENVIRONNEMENT SONORE

 Mesure de bruit avec un sonomètre pour caractériser l'ambiance sonore existante au niveau des zones habitées proches





www.csdingenieurs.be



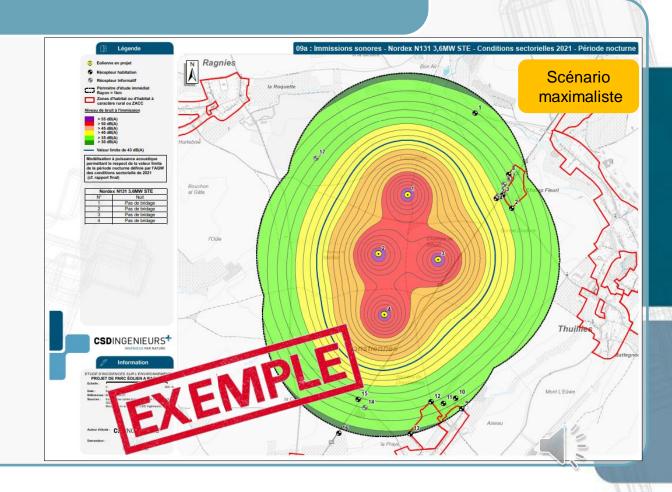
ENVIRONNEMENT SONORE

Impact acoustique:

- Modélisation des niveaux sonores générés par le projet
- Comparaison aux valeurs limites réglementaires

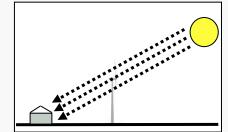
Recommandations:

- Bridage acoustique si besoin
- Suivi acoustique post-implantation





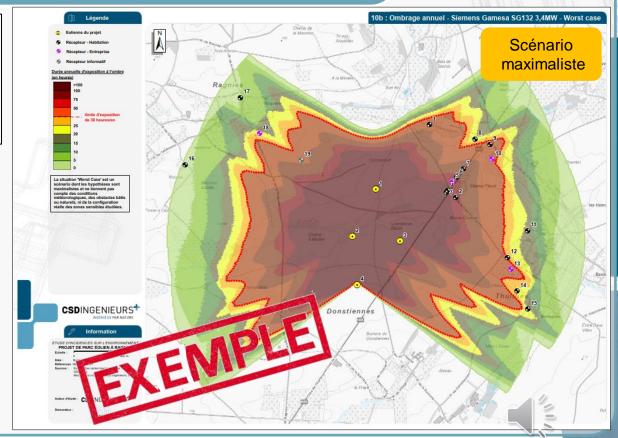
OMBRE MOUVANTE



- Modélisation de la durée
 d'ombre mouvante générée par le projet
- Comparaison aux valeurs limites
 réglementaires (30 min/jour et 30 h/an)

Recommandation:

Module d'arrêt si besoin





Quand intervient l'étude d'incidences sur l'environnement ?

 Observations Suggestions **PUBLIC** Réunion d'information préalable du public (RIP) •Réponses au public ·Intégration des observations et suggestions du public Recommandations Adaptation éventuelle de l'avant-projet **Etude d'incidences** •Intégration des recommandations de l'étude d'incidences Projet final, déposé Dépôt de la demande de permis unique Remarques **PUBLIC** Enquête publique •Avis instances (services communaux et régionaux, etc.) CESEW (Pôle Environnement, Pôle Aménagement du Territoire) Instruction administrative du dossier

X

Evaluation de la qualité de l'étude

www.csdingenieurs.be

Décision de l'autorité compétente



Merci pour votre attention





Rappel: Consultation du public

Faites part de vos remarques lors de cette réunion. Un procès-verbal officiel sera consigné.



Remettez vos avis, proposition d'alternatives et remarques par écrit jusqu'au 12 février 2025

- Collège Communal de Héron Administration Communale Place Communale 1 à 4218 Couthuin ou urbanisme@heron.be
- avec copie à Champs d'énergie (Bastien Van Grunderbeeck)
 Rue Goffin 3 à 5380 Fernelmont
 ou info@champsdenergie.be



Vos remarques seront prises en compte lors de l'étude d'incidence par le bureau d'étude CSD

QUESTIONS





+32 490 46 02 04



info@champsdenergie.be



www.champsdenergie.be









